

ש
ב
ת

LA LETTRE HEBDOMADAIRE DE DEBORAH

Publié par **פרחי שושנים**
PIRKHE SHOCHANIM

Une réalisation de
Chema Yisrael Torah Network
et Ozar Hatorah

basé sur les cours donnés par
**RABBI DOVID
OSTROFF chelita**

développés par le groupe
du projet Shoulkhan Haroukh

Ces règles ont été montrées par Rabbi Ostroff au **Gaon HaRav Moche Sternbuch, chelita**

ש
ב
ת




Traduction Bernard Brajzblat sous le contrôle du Rav A.Sénior de Créteil

www.deborah-guitel.com

Chabbath Haazinou
5769

11 Octobre 2008
Volume **VII** – Lettre **1**
12 Tichri 5769

Hil'hoth Chabbath

Est-il permis d'allumer la bouilloire électrique de Chabbath, juste avant Chabbath ?

Nous savons qu'il est interdit de placer une marmite contenant de la nourriture crue ou de l'eau non bouillie sur un feu **découvert**, juste avant *Chabbath*, à moins qu'il n'y ait, dans la marmite, un bon morceau de viande, dont on est sûr qu'il ne sera pas prêt pour le repas du soir. Dans la mesure où une bouilloire électrique ne s'apparente, ni à une *plata* (plaque électrique dite "de *Chabbath*" à chaleur constante), ni à un *blé'h* (plaque en métal posée sur une cuisinière électrique ou à gaz), elle est considérée comme un feu découvert. En conséquence, les *Sefardim* doivent faire bouillir l'eau entièrement avant *Chabbath*.¹ Cependant, selon certains *poskim* (décisionnaires),² l'eau ayant chauffé jusqu'à la température de "*yad soledeth bo*" (que la main repousse, environ 40-45°) est déjà considérée comme "entièrement cuite" et s'il ne reste pas assez de temps avant *Chabbath* pour l'amener à ébullition, il sera possible de l'utiliser.³ Les *Achkénazim* ont sur qui s'appuyer pour procéder de la sorte, mais *le'bat'hila* (a priori), ils doivent eux aussi faire bouillir entièrement l'eau avant *Chabbath*.⁴

Peut-on boire le thé si l'eau bouillante a été versée directement sur le sachet ?

Selon le *Michna Beroura*,⁵ verser directement de l'eau chaude de la bouilloire sur les sachets de thé enfreint un *issour* (interdit) de la *Torah*, car on considère que, ce faisant, le thé subit un processus de *bichoul* (cuisson) *Chabbath* et sa consommation en devient interdite.

Comment préparer de l'essence de thé avant Chabbath ?

La meilleure méthode consiste à préparer l'essence de thé avant *Chabbath* en plaçant un sachet ou des feuilles de thé dans une petite casserole d'eau que l'on laisse cuire sur le feu ou en versant de l'eau bouillante sur les feuilles de thé, tout en les remuant. Il suffit alors, pendant *Chabbath*, de verser de l'eau bouillante dans une tasse propre et d'y ajouter un peu de cette essence,⁶ qu'il ne sera pas nécessaire de conserver chaude pendant tout *Chabbath*.

Verser l'essence dans un kli cheni va la chauffer, n'est ce pas un bichoul (cuisson) ?

Il ne s'agit pas d'un *bichoul* puisque l'essence de thé a été cuite avant *Chabbath* et selon le *Michna Beroura*, un liquide **cuit** peut être réchauffé dans un *kli cheni* (ustensile dans lequel le contenu du *kli richon*, qui va sur le feu, a été versé).⁷

Comment boire du thé Chabbath, si l'on a oublié de préparer l'essence à l'avance ?

Il n'existe que trois possibilités :

1°) En emprunter ou se faire inviter chez un voisin.

2°) S'appuyer sur les *poskim* (décisionnaires) qui pensent que "*ein bichoul bekli chlichy*" (la cuisson n'est pas possible dans un 3^{ème} ustensile, dans lequel l'eau n'arrive de la source de chaleur qu'après avoir transité par un autre ustensile froid),⁸ il sera alors permis de placer un sachet de thé dans un *kli chlichy*, c'est à dire que l'eau versée de la bouilloire dans une première tasse sera transvasée dans une seconde dans laquelle on pourra infuser le sachet de thé.

3°) Se passer de thé ce *Chabbath* là. En effet, de nombreux *poskim* considèrent qu'un aliment qui cuit facilement ne peut pas être placé dans un *kli chlichy* ou dans n'importe quel *ke'eli* (ustensile) qui atteint la température de "*yad soledeth bo*".

En résumé: les solutions 1 & 3 sont préférables et il faudra demander à son Rav s'il permet la 2^{ème}.

Peut-on verser de l'eau chaude dans un thermos Chabbath ?

Il s'agit ici d'un problème de *hatmana* (envelopper un aliment pour le garder chaud). Comme nous l'avons déjà vu, il est interdit d'envelopper entièrement un aliment chaud, *Chabbath*, pour lui conserver sa chaleur. Cependant, il est permis de verser de l'eau chaude dans un thermos pour deux raisons :

1°) La *hatmana* n'est interdite que s'il s'agit du récipient initial qui était en contact avec la source de chaleur, mais comme dans ce cas, on verse l'eau dans un second récipient, c'est permis.⁹

2°) Bien que la *hatmana* s'applique à un récipient, le récipient lui-même n'est pas interdit. Dans la mesure où un thermos est un seul récipient composé de plusieurs parois, on peut considérer que son contenu ne tombe pas sous le coup de la *hatmana*.¹⁰

Peut-on envelopper une marmite dans une couverture, si le feu s'est éteint ?

Non. La *hatmana* est interdite le *Chabbath*, même en l'absence de source de chaleur. Par contre, il est possible de l'envelopper partiellement¹¹ pour en conserver la chaleur, une fois le feu éteint.

Peut-on chauffer un biberon en le plaçant dans une marmite d'eau chaude ?

De nombreux *poskim* interdisent d'immerger entièrement un biberon dans un récipient d'eau chaude pour le réchauffer, pour les mêmes raisons que ci-dessus. Il sera toutefois possible de le faire en laissant le couvercle ouvert.¹² En effet, *hatmana* signifie envelopper entièrement un récipient pour lui conserver sa chaleur et en laissant une partie visible du récipient non couverte, on ne transgresse pas cet interdit.

[1] D'après *siman* 253:1

[2] *Iggroth Moché Ora'h 'Hayim IV siman* 74-1

[3] Interprétation du '*Hazon Ich* sur le *Roch* cité par *Rama* 253:1

[4] Basé sur l'interprétation du *Biour Hala'ha* sur le *Roch* cité par *Rama* 253:1 et qui s'oppose au *pchath* du '*Hazon Ich*

[5] *Siman* 318:39

[6] Le *Chaar Hatsioun* ajoute une '*houmra* à cause de la coloration disant qu'il est préférable de verser d'abord l'essence dans le *kli chlichy* puis d'y ajouter l'eau chaude. Toutefois, selon *Rav Azriel Auerbach ch'li'ta*, cette '*houmra* n'est pas nécessaire.

[7] *Michna Beroura siman* 318:23,39

[8] Le 3^{ème} récipient (*kli chlichy*) ne peut pas cuire. Voir

Iggroth Moché Ora'h 'Hayim IV siman 74-15

[9] *Siman* 257:5 & *Michna Beroura siman* 29

[10] '*Hazon Ich Siman* 37:32. *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 1:70

[11] *Siman* 257:1

[12] *Michna Beroura siman* 258:2, *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 1:50. Voir note de bas de page 140

Prochaine lettre dans 3 semaines. ***Chana Tova ou Gmar 'hatima Tova***

Un mot sur Yom Kippour

Rabbi Akiva proclama : לפני אביכם שבשמים, לפני מי אתם מטהרים, לפני ישראל, לפני מי אתם מטהרים. Selon le *Maharal* de Prague, *Am* (le peuple d') Israël est purifié *Yom Kippour* en raison de son lien avec *Hachem Yitbara'h*. Dans *Netivoth Chalom*, le *Slonimer Rebbe* explique que pour se purifier dans un *mikvé* (bain rituel), il faut que l'eau soit en contact avec chaque partie du corps sans interférence. De même, *Yom Kippour* pour se purifier, il convient d'être lié à *Hachem* sans interférence.

L'ego de chacun se dresse entre lui et *Hachem* et il faut écraser cet ego pour arriver à une osmose totale.

C'est le secret de la purification de *Yom Kippour*.

**A la mémoire de Josiane Sim'ha Azoulay bath Messoda lebeth Cohen (18 Tichri 5764)
& de Hanna bath Solika HADIDA (19 Tichri 5767)**

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 01.43.99.03.07.

E-mail: deborah-guitel@club-internet.fr Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l'**honneur** d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**